



Fédération Syndicale Unitaire
Éducation Enseignement Recherche Culture Formation Insertion
10 rue d'Albret 47000 Agen
06 83 13 04 71 | fsu47@fsu.fr | fsu47.fsu.fr

Avant de procéder à la lecture de notre déclaration liminaire, nous tenons à avoir une pensée solidaire pour toute la communauté éducative du collège de Penne d'Agenais qui vient de perdre une collègue d'anglais Madame Dalla Longa.

Déclaration de la FSU 47 au CSASD réuni le 16 octobre 2025

À l'heure où nous devons dresser un bilan de la rentrée scolaire dans le second degré, Édouard Geffray est devenu le 7^e ministre de l'Éducation nationale depuis 2022. Ses fonctions dans l'Éducation Nationale et notamment le poste de DGESCO, l'ont placé au cœur de la mise en œuvre des réformes du lycée et du baccalauréat, ainsi que du « choc des savoirs » que la FSU dénonce ardemment. Sa nomination ne présage pas d'une amélioration des politiques éducatives. Mais notre crainte ne sera peut-être que de courte durée ...

Concernant à présent la rentrée 2025, elle est marquée par de nouvelles restrictions de moyens tantôt programmées tantôt improvisées dans un contexte politique chaotique.

En cette rentrée, il manquait l'équivalent de 2.500 postes et 55% des établissements manquaient au moins d'un·e enseignant·e au plan national. C'est déjà moins que l'année dernière se félicitait Mme Borne !

Dans le Lot-et-Garonne, ce fut le même chaos puisque l'enquête du SNES-FSU47 faisait état d'au moins 14 collèges ou lycées dans lesquels il manquait un ou plusieurs personnels et le remplacement est parfois critique dans notre département.

La baisse démographique affecte moins le Lot-et-Garonne que d'autres départements de l'académie, en particulier en collège où le nombre d'élèves reste stable. Depuis la rentrée 2023, le département n'a perdu que 77 élèves mais il a rendu l'équivalent de 16 postes !

Le contexte actuel de restrictions budgétaires lié à la baisse démographique attendue pour les prochaines années suscite donc les plus grandes inquiétudes.

La FSU revendique donc que cette baisse démographique soit au contraire l'opportunité de diminuer les effectifs par classe pour permettre de meilleures conditions de travail et d'apprentissage. Ceci est d'autant plus nécessaire que l'école inclusive mise en place à partir de la loi de 2009 demande une attention plus grande à tous les élèves ayant des besoins particuliers.

Au contraire, les moyens sont réduits dans l'Éducation, année après année. Même le pacte n'a pas été épargné puisque les dotations ont été réduites d'un tiers, faisant, à toutes et tous, la démonstration qu'il n'a strictement rien de l'outil de revalorisation salariale promis et qu'il est bien le cheval de Troie de la casse du statut de fonctionnaire.



**ENGAGÉ-ES POUR
L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES**

La dégradation des conditions de travail provoque un mal-être profond. Une enquête nationale du SNES-FSU a récemment révélé que près de deux enseignant·es sur trois ont songé à démissionner l'année dernière. Et pour 46% des cas, c'était en raison de la dégradation de l'école publique. La récente enquête TALIS y ajoute le manque de reconnaissance de leur métier par la société que ressentent 96% d'entre elles et eux.

Au collège, les groupes de niveaux font l'objet, de la part du Gouvernement, tantôt d'injonctions, tantôt d'assouplissements, tantôt de rétropédalages dans l'attente d'un rapport d'inspection qui a confirmé l'avis de toutes les pédagogues dignes de ce nom : à savoir qu'ils sont voués à l'échec et ne font qu'accroître les inégalités. Face à la réalité de l'enseignement en collège aujourd'hui, nous revendiquons la nécessité de classes limitées à 20 élèves en collège et 16 en éducation prioritaire et des AESH en nombre suffisant. C'est le prix à payer pour une école véritablement inclusive et qui réponde à sa mission de construction de citoyen·nes éclairé·es.

Au lycée, l'institution prend soudain conscience de ce la réforme Blanquer a dérégulé le thermomètre de la notation et rendu l'orientation sur Parcoursup plus aléatoire et injuste que jamais. Là où le bon sens commanderait d'en revenir à un baccalauréat comme examen terminal, le gouvernement en vient à inventer un système de double notation : l'une devra être clémente pour bercer d'illusions les parents d'élèves, l'autre cinglante pour trier les élèves sur Parcoursup. Pour les enseignant·es, c'est la schizophrénie assurée et la démultiplication des contestations.

Cette rentrée est donc marquée par de nouvelles attaques contre la liberté pédagogique et en particulier contre l'évaluation, mission relevant pourtant statutairement des enseignant·es, que ce soit dans les collèges ou les lycées. La FSU invite les personnels à ne pas se laisser imposer une quelconque harmonisation contraire à la liberté pédagogique.

La succession des réformes et de leurs ajustements, l'enchaînement des textes réglementaires divers, donnent le sentiment que le bateau tangue sans pilote à bord. Au lieu de revenir sur des dispositions problématiques, pour permettre un cadre de travail et d'apprentissage plus serein, les ministères successifs poursuivent la fuite en avant au détriment des personnels et des élèves.

Quelles que soient les causes conjoncturelles invoquées, natalité ou dénatalité, budget ou pas budget, gouvernement ou pas gouvernement, une seule constante se dégage : en termes réels, il s'agit de limiter les moyens accordés à l'école publique et de dégrader toujours plus le service public d'éducation.

Les doléances des collègues ne sont plus entendues et le dialogue social tourne au dialogue de sourds car à tous les étages, le pouvoir se mure.

À la fin de l'année scolaire 2024, le SNES-FSU a écrit à plusieurs reprises au secrétaire général et aux services de la DSDEN. Le silence du secrétaire général, qui n'a pas pris la peine de répondre, illustre à lui seul la conception du « dialogue social » qui prévaut désormais. Les services, quant à eux, ont pris le temps d'échanger mais sans jamais fournir la moindre information concrète — alors même que les demandes portaient sur des éléments objectifs et accessibles, tels que les berceaux de stagiaires ou les supports TZR, que les DSDEN des départements voisins du 64 et du 40 communiquent sans difficulté. Puis, plus rien : lettre morte.



ENGAGÉ·ES POUR
L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

De même, en concertation avec le SNES-FSU académique et suite à plusieurs alertes de collègues, un courriel d'alerte sur plusieurs situations a été adressé à M. le DASEN début juillet. Là encore, aucune réponse, simplement le mépris de l'indifférence.

Dès lors, le SNES-FSU 47 s'interroge : que signifie réellement le « dialogue social » pour la DSDEN ? S'agit-il simplement de réunir les représentant·es du personnel pour cocher la case d'une réunion institutionnelle obligatoire, sans jamais accorder la moindre importance à leur parole, ni aux remontées des collègues du terrain ?

Un dialogue où l'administration se retranche derrière ses services, qui eux-mêmes affirment ne pas être décisionnaires, n'est pas un dialogue : c'est une façade.

Refuser de répondre, refuser d'informer, refuser d'expliquer, c'est nier le rôle des représentant·es du personnel et mépriser les personnels qu'ils·et elles représentent. Ce fonctionnement n'est pas seulement inacceptable : il est indigne d'un service public.

Enfin, nous exprimons nos plus grandes craintes concernant l'école inclusive dans le département. Des signaux d'alerte sont nombreux.

Dans de nombreux établissements et de nombreuses écoles, la mise en œuvre de l'école inclusive se heurte à un manque criant d'AESH. Plusieurs situations se cumulent : un déficit de recrutement initial qui ne permet pas de couvrir les besoins liés au nombre d'élèves notifiés, des absences ou des départs non remplacés, une généralisation de l'accompagnement mutualisé et une augmentation du nombre d'élèves notifiés sans création de postes supplémentaires.

Face à cette réalité, les équipes sont contraintes de réduire le nombre d'heures d'accompagnement par élève, entraînant des réajustements permanents et un fonctionnement souvent bricolé.

Cette situation met en difficulté les élèves, qui bénéficient d'un accompagnement moindre. Elle met également en difficulté les AESH, qui se voient parfois confier le suivi de 6 ou 7 élèves, au détriment de la qualité de l'accompagnement. Enfin, elle pèse lourdement sur les enseignant·es, qui doivent gérer des situations complexes en classe, tenter de répondre aux besoins spécifiques de certain·es élèves tout en maintenant la dynamique du groupe.

Le manque d'accompagnement ne résulte pas d'une fatalité, mais d'un choix de gestion qui se fait au détriment des élèves, des conditions de travail des personnels et du principe même d'école inclusive.

La FSU ne cautionnera jamais une école et une inclusion au rabais et pèsera de toutes ses forces pour soutenir les collègues, les élèves et l'école, au niveau national mais également local.



**ENGAGÉ-ES POUR
L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES**